



"L'ASSAINISSEMENT DU RHIN ALPIN"

Radi Hofstetter, président de la fédération cantonale de pêche des Grisons

LE DÉCLIN DES POPULATIONS DE POISSONS DANS LE RHIN ALPIN EST LA CONSÉQUENCE DIRECTE DE L'EXPLOITATION EXCESSIVE DE LA FORCE HYDRAULIQUE. LES FÉDÉRATIONS DE PÊCHE DES GRISONS ET DE SUISSE SE BATTENT POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA LOI SUR LA PROTECTION DES EAUX.

Journal Suisse de la Pêche : En tant que président grison de la pêche, que vous vient-il à l'esprit lorsque vous vous trouvez au bord du Rhin antérieur ?



Radi Hofstetter: Le Rhin antérieur en aval d'Ilanz, dans ce que l'on appelle le "Grand Canyon suisse", est visuellement un plaisir pour les yeux d'une beauté à couper le souffle. La nature à l'état pur, pourrait-on penser ! Malheureusement, le Rhin antérieur, qui s'écoule librement et est parsemé de magnifiques fosses, n'abrite presque plus de poissons !

La situation s'est-elle aggravée ?

Nous, les pêcheurs, assistons à un déclin constant depuis maintenant 20 ans. Si l'on retourne les pierres dans le lit du cours d'eau, on ne trouve presque plus d'animaux nourriciers. Là où des milliers de larves de trichoptères s'alignaient autrefois sur une branche immergée, c'est aujourd'hui un vide sidéral. Et sans nourriture, les poissons ne survivent pas.

À quoi cela est-il dû ?

C'est probablement, comme toujours, une combinaison de différents facteurs environnementaux qui a conduit à la quasi extinction des animaux nourriciers. Le changement climatique et les nuages de pesticides toxiques, ainsi que d'autres poisons environnementaux, y contribuent certainement. Mais l'exploitation de plus en plus agressive des centrales hydroélectriques avec leur "exploitation optimisée en temps réel sur le marché du courant", avec des éclusées très abruptes en montée et tout aussi rapides en descente, contribuent de manière déterminante à la réduction dramatique des populations d'animaux nourriciers et de poissons. Si, en l'espace d'une minute, la quantité d'eau est multipliée par cinq ou dix, ces faibles nageurs sont emportés ou se retrouvent au sec une heure plus tard lors de la prochaine décrue.

Cela signifie-t-il la fin de la pêche ou y a-t-il un espoir de jours meilleurs ?

Grâce à l'initiative populaire "Eaux vivantes" lancée par la Fédération Suisse de Pêche il y a plus de 30 ans, les

Zone alluviale de Mastrils sur le Rhin alpin, d'abord par débit de crue (à droite) et ensuite par débit d'étiage. Entre les deux, il s'écoule à peine 2 à 3 minutes. Cela se produit plusieurs fois par jour !

N SERA UNE TÂCHE HERCULÉENNE"

Fotos: Chris Wirtmann

électeurs ont reconnu la gravité de la situation et se sont clairement prononcés à l'époque pour un assainissement des eaux lors du contre-projet du Parlement. Malgré une forte résistance politique, la loi révisée sur la protection des eaux (LEaux) est entrée en vigueur il y a 12 ans. Outre des débits résiduels minimaux, celle-ci prévoit également que les effets négatifs des éclusées soient réduits au mieux. La Confédération a fixé à cet effet un délai allant jusqu'en 2030.

Quelles sont les possibilités techniques disponibles ?

En principe, le groupe de projet mis en place par les exploitants pour mettre en œuvre l'assainissement des éclusées a envisagé quatre possibilités et calculé l'impact écologique, la faisabilité technique et politique locale ainsi que les coûts pour chaque centrale.

Expliquez-nous ces quatre variantes ?

- Le moyen le plus simple de mettre en œuvre des mesures d'exploitation serait d'échelonner la mise en service des différents groupes hydroélectriques. Mais cela constituerait une ingérence très importante dans la souveraineté opérationnelle des exploitants des centrales et serait difficilement réalisable.
- Au lieu de renvoyer l'eau directement dans le lit de la rivière après la turbine, il est possible de la stocker temporairement dans un bassin de compensation et de la restituer ensuite de manière plus régulière.

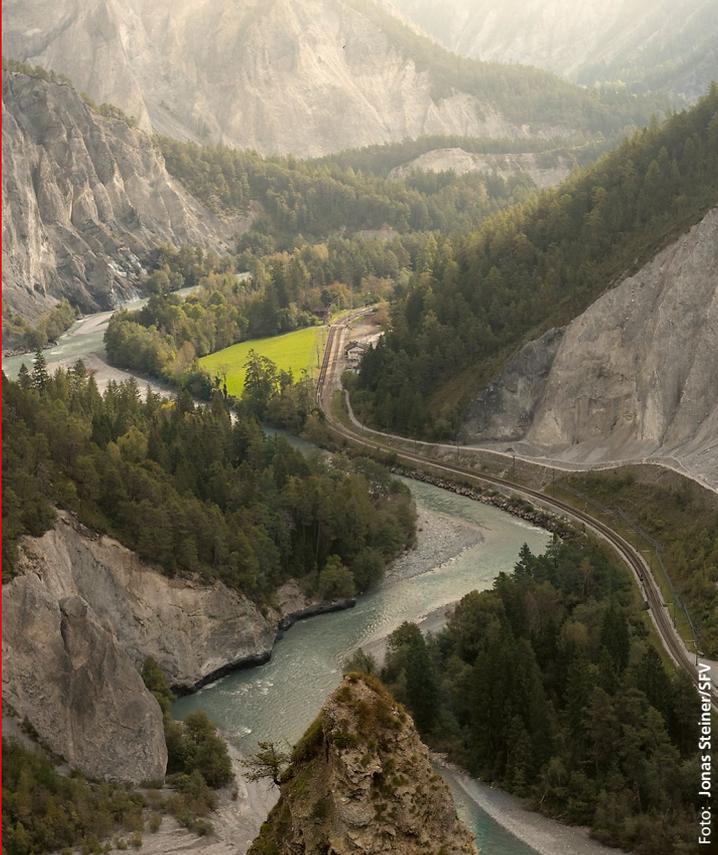
- Un tel bassin de compensation peut également être construit dans un grand réservoir souterrain.
- La quatrième possibilité consiste à prélever entièrement l'eau turbinée une première fois dans de nouvelles galeries de dérivation et à ne la turbiner à nouveau qu'à la fin du tronçon de rivière à réhabiliter, puis à la restituer de manière modérée.

Du point de vue des pêcheurs et pêcheuses, quelle variante serait la meilleure solution ?

Il n'existe pas de meilleure variante unique, car les deux bras du fleuve, le Rhin antérieur et le Rhin postérieur, ainsi que le Rhin alpin, comme on l'appelle après la confluence, sont très différents et, en fin de compte, les coûts des différentes variantes contribueront à les déterminer. Il est d'ores et déjà prévisible que le milliard de francs prévu à l'époque par la Confédération pour l'assainissement de tous les fleuves suisses ne suffira même pas pour l'assainissement du Rhin alpin.

L'engagement de la fédération de pêche en vaut-il la peine ?

Oui, absolument. Nous nous trouvons dans une phase très importante du processus d'évaluation. Le canton mène actuellement une consultation sur les variantes possibles pour l'assainissement des éclusées. Nous, pêcheurs grisons, ne voulons pas rester les bras croisés et participer activement au choix le plus judicieux pour les poissons.



**Le Rhin antérieur - un paradis de l'espace alpin suisse
– pour lequel, il vaut la peine de s'engager.**

Alors que les associations environnementales s'occupent principalement de la protection du paysage et des zones alluviales d'importance nationale, et que les autorités locales et les représentants de l'agriculture se creusent la tête pour savoir où délimiter le terrain nécessaire aux bassins de compensation, nous nous concentrons sur le bien-être des poissons. Nous sommes fortement soutenus par la Fédération Suisse de Pêche.

Quelle est la motivation de la FSP ?

Le réseau hydrographique du Rhin antérieur, du Rhin postérieur et du Rhin alpin est le plus grand réseau de cours d'eau au caractère symbolique unique et d'une importance écologique exceptionnelle pour toute la Suisse. Il s'agit de la principale zone de frai de la truite lacustre du lac de Constance, une espèce fortement menacée.

D'une manière générale, s'agit-il de réduire au maximum les éclusées ?

Oui, selon la loi, les rivières doivent être assainies sur toute leur longueur. La réduction des éclusées offre de grandes possibilités pour de nouveaux habitats. Mais ceux-ci n'ont pas la même taille partout. L'ensemble du

tronçon du Rhin antérieur ainsi que l'Albula et le Rhin postérieur dans l'Isla Bella ont un potentiel écologique bien plus élevé que le canal rectifié et strictement aménagé du Rhin postérieur entre Fürstenau et Rothenbrunnen. Selon les documents envoyés en consultation, le calcul du bénéfice écologique a été fait à la légère, en extrapolant simplement les kilomètres de cours d'eau de manière linéaire, sans tenir compte de leur potentiel d'amélioration écologique. D'autres aspects concernant l'ensemble du régime des eaux ont également été omis.

Que demandez-vous dans les trois secteurs ?

Tout d'abord le Rhin antérieur.

Le Rhin antérieur sur le tronçon Ilanz - Bonaduz est en grande partie naturel et d'une beauté à couper le souffle. Les truites lacustres qui remontent du lac de Constance utilisent le Rhin antérieur comme principale zone de frai. Comme les gorges sont inhabitées et non exploitées par l'agriculture, il n'y a pas de gros consommateurs d'eau, c'est pourquoi nous considérons que le débit résiduel existant aujourd'hui est suffisant pour que le fleuve redevenue vivable pour les poissons. Nous estimons qu'une centrale de dérivation, qui permettrait d'amener l'eau turbinée à Ilanz jusqu'à la fin des gorges près de Bonaduz et de l'utiliser à nouveau pour produire de l'électricité, mérite d'être étudiée.

Que demandez-vous pour le Rhin postérieur ?

Nous soutenons un bassin de compensation d'au moins un million de mètres cubes à Sils et, faute d'espace disponible en surface, une solution de stockage souterrain à Rothenbrunnen ou une dérivation partielle des éclusées à partir de là.

Et pour le Rhin alpin ?

Le Rhin alpin, après la confluence du Rhin antérieur et du Rhin postérieur, comporte un barrage à Reichenau. Le rehaussement d'un mètre de ce barrage donnerait un volume de retenue supplémentaire qui pourrait être utilisé pour amortir les éclusées. Il s'agirait d'une solution comparativement très avantageuse, mais qui serait loin d'être suffisante sans les autres mesures préconisées sur le Rhin antérieur et le Rhin postérieur.

Interview Kurt Bischof

DANIEL JOSITSCH NOMINÉ

Présidence centrale de la Fédération Suisse de Pêche FSP

LE CONSEILLER AUX ÉTATS DANIEL JOSITSCH, CONNU AU NIVEAU NATIONAL, DEVRAIT DEVENIR LE NOUVEAU PRÉSIDENT CENTRAL DE LA FÉDÉRATION SUISSE DE PÊCHE (FSP).

La nouvelle a fait l'effet d'une bombe - une bombe de nouvelles positives qui a surpris amis et adversaires. Le conseiller aux États zurichoïses Daniel Jositsch est prêt à reprendre la présidence centrale de la Fédération Suisse de Pêche FSP. Le Bureau directeur de la FSP propose à l'unanimité à l'Assemblée des délégués du 29 juin 2024 d'élire Jositsch.

Le travail de la FSP est hautement politique !

"Nous sommes très heureux que Daniel Jositsch, une personnalité reconnue et profilée, se mette à disposition pour la présidence centrale de la Fédération Suisse de Pêche", déclare le titulaire actuel du poste, Roberto Zanetti, conseiller aux États du canton de Soleure jusqu'à fin 2023. "L'engagement pour des eaux vivantes, des populations de poissons saines et une pêche équitable est aujourd'hui en grande partie une tâche politique". Pour la force de frappe d'une fédération, un membre du Parlement fédéral serait un avantage. "Avec Daniel Jositsch, la FSP aurait à sa tête une personnalité qui connaît parfaitement la mécanique politique, qui est capable de créer et de convaincre et qui dispose d'un excellent réseau".

Un grand cœur aussi pour les poissons

Daniel Jositsch est sans aucun doute l'un des politiciens les plus expérimentés et les plus

reconnus sous la coupole fédérale. Professeur de droit pénal à l'Université de Zurich, il siège au Parlement depuis 2007 en tant que représentant du PS. D'abord comme conseiller national et depuis 2015 comme conseiller aux États du canton de Zurich. Jositsch a l'expérience des associations en tant que président de la Société des employés de commerce. Ce que l'on sait moins, c'est que Daniel Jositsch a un grand cœur pour la nature et les animaux. Il s'engage depuis de nombreuses années en tant que membre bénévole du conseil de fondation de la "Fondation pour l'animal dans le droit".

« Utiliser de manière sereine »

Daniel Jositsch serait très heureux si l'Assemblée des délégués l'élysait le 29 juin 2024 pour succéder à Roberto Zanetti. Il est très motivé et déclare au Journal Suisse de la Pêche : "Je m'engage depuis de nombreuses années pour une protection des animaux pragmatique qui, d'une part, sert la protection des animaux et la préservation de leurs habitats naturels et, d'autre part, défend une approche sereine de l'utilisation des animaux". Il apprécie la pêche parce qu'elle est "à la fois l'une des formes fondamentales d'utilisation des animaux, mais aussi un loisir, un moment de compensation et une partie de notre patrimoine culturel". Et, ajoute-t-il avec un clin d'œil, "quoi de mieux qu'un bon mets de poisson" ?

Kurt Bischof

Daniel Jositsch (à gauche) devrait succéder à Roberto Zanetti.





Analyser, empoigner, valoriser : tiré d'un atelier de "Les pêcheurs aménagent l'habitat".

Foto: SFV

LES PÊCHEURS AMÉNAGENT L'HABITAT

Devise annuelle de la Fédération Suisse de Pêche FSP

LES PÊCHEUSES ET PÊCHEURS PÊCHENT AVEC ENTHOUSIASME ET S'ENGAGENT POUR LES EAUX : "LES PÊCHEURS AMÉNAGENT L'HABITAT" – LA DEVISE PARFAITE DE LA FSP POUR 2024 !

Le nom est déjà tout un programme ! C'est sans aucun doute le cas pour la campagne "Les pêcheurs aménagent l'habitat". Et dans les deux sens du terme.

Tout d'abord, le projet

Il y a la campagne "Les pêcheurs aménagent l'habitat", qui fonctionne parfaitement depuis quelques années. Au lieu de se plaindre uniquement du manque d'exécution des grands projets de revitalisation - 4000 kilomètres de

cours d'eau sont en attente -, les pêcheurs assument leur propre responsabilité. Ils font ce qui est en leur pouvoir : améliorer l'écologie de leur propre cours d'eau par de petites mesures d'aménagement. Le programme de la FSP "Les pêcheurs aménagent l'habitat" leur fournit les informations et les outils nécessaires. "Nous soutenons les pêcheuses et les pêcheurs pour qu'ils réalisent localement dans leurs cours d'eau des améliorations écologiques importantes de l'habitat aquatique par de petites mesures réalisables", explique Daniela Eichenberger, qui s'occupe du projet au secrétariat de la FSP.

Ensuite, le slogan

"Les pêcheurs aménagent l'habitat" est cependant plus qu'un "simple" outil de travail. Le slogan représente l'ADN de la fédération, "la façon dont nous comprenons la pêche et dont nous la plaçons dans un contexte plus large", ex-

plique David Bittner, administrateur de la FSP. C'est pourquoi le Bureau directeur a décidé que "Les pêcheurs aménagent l'habitat" serait le slogan de 2024, tel un fil rouge de la fédération tout au long de l'année. Tant dans le travail technique que dans le travail politique de la FSP.

Un soutien concret

Retour au programme : les fédérations cantonales ou les sociétés de pêche qui souhaitent mettre en œuvre un projet "Les pêcheurs aménagent l'habitat" peuvent s'adresser à Daniela Eichenberger. Elle soutient et accompagne les fédérations et les sociétés dans la planification et la réalisation de projets "Les pêcheurs aménagent l'habitat".

Contact :

daniela.eichenberger@sfv-fsp.ch

Kurt Bischof

ENCORE DAVANTAGE DE PESTICIDES ! JEUNES PÊCHEURS

La FSP et les organisations environnementales se mobilisent

AVEC LA SUPPRESSION EFFECTIVE DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE, LA POLLUTION PAR LES PESTICIDES VA ENCORE AUGMENTER.

De quoi s'agit-il ? Aujourd'hui, en Suisse, les pesticides doivent passer une évaluation sanitaire et environnementale avant d'être autorisés. Les organisations environnementales critiquent depuis des années le manque d'évaluation environnementale, car le risque pour les amphibiens (79 pour cent des espèces sur la liste rouge), les insectes pollinisateurs (sauf les abeilles mellifères) ou les plantes aquatiques n'est pas examiné. En outre, les distributeurs d'eau prouvent depuis des années que les ressources en eau potable ne sont pas suffisamment protégées contre les résidus de pesticides persistants.

Dans la mauvaise direction

En fait, la révision de l'ordonnance sur les produits phytosanitaires (OPPh) - le contre-projet indirect tant vanté par les opposants aux initiatives sur les pesticides - devrait s'attaquer aux problèmes. Mais c'est loin d'être le cas. Il va exactement dans la direction opposée : l'évaluation sanitaire et environnementale

doit être supprimée en reprenant les décisions d'autorisation des États de l'UE. Cette reprise automatique des autorisations des États de l'UE est une exigence du lobby agricole et de l'agrochimie. Malheureusement, cette demande a été approuvée par le Parlement. C'est pourquoi l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) a mis en consultation la révision correspondante.

Danger pour les eaux

Dans le cadre de la consultation, la Fédération Suisse de Pêche FSP et les organisations environnementales demandent ce qu'on appelle une analyse d'impact de la réglementation AIR sur les conséquences négatives sur les ressources en eau potable et l'environnement. Cette AIR serait d'autant plus importante que les pesticides intensifs, qui "agissent" longtemps contre les parasites, sont ceux qui détruisent le plus d'organismes aquatiques, d'amphibiens et d'insectes pollinisateurs. C'est d'autant plus fatal que ce sont justement les pesticides les plus intensifs qui se vendent le mieux. Cela pourrait avoir pour conséquence que les commerçants de pesticides déclarent surtout les pesticides les plus nocifs des pays de l'UE pour une "autorisation facilitée" en Suisse.

Bi.

Le 24 août 2024, le championnat des jeunes pêcheurs aura lieu au Moossee près de Berne. C'est une excellente occasion de promouvoir la "pêche compétente" auprès de la jeune génération - et de renforcer la relève dans les sociétés.

Les sociétés sont sollicitées

Il s'agit maintenant de former des équipes pour participer et de s'inscrire avant fin avril. Catégories :

- A : années de naissance 2005 à 2008
- B : années de naissance à partir de 2009

Chaque équipe est composée de trois jeunes pêcheurs et pêcheuses. Dans l'idéal, ils sont encadrés par un accompagnateur. Il s'agit de concourir dans les sept catégories suivantes : lancer de précision et à longue distance, connaissance des engins, manipulation des poissons capturés, détermination et connaissance des espèces, aspects légaux, écologie des eaux et « rallye » par postes.

Informations :

www.sfv-fsp.ch



Bi



AGENDA

13.4.2024
Conférence des présidents FSP
10h à 12h – en ligne

29.6.2024
Assemblée des délégués FSP
Obwald

24.8.2024
Championnat des jeunes pêcheurs
Moossee (BE)

28.9.2024
Catch & Clean Day
Toute la Suisse

IMPRESSUM

Fédération Suisse de Pêche
Rédaction/Production : Kurt Bischof
Case postale 141, 6281 Hochdorf
kurt.bischof@bischofmeier.ch
Tél. 041 914 70 10

www.sfv-fsp.ch

